



ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINE

Conseil d'établissement – Année 2022-2023

Procès-verbal

6 juin 2023 - 18h00

École Des Lacs, local

SONT PRÉSENTS :

Mesdames :

Mélanie Cloutier	parent immeuble La Pêche
Thessa Girard-Bourgoin	parent immeuble Ste-Cécile
Chantal Matthews	parent immeuble Ste-Cécile
Sylvie Legault	agente de bureau; représentante du personnel de soutien
Manon Lafontaine	parent immeuble La Pêche
Geneviève Malette	enseignante immeuble Ste-Cécile; représentante 1 ^{er} cycle
Julie Labelle	représentante du service de garde
Stéphanie Dion	parent immeuble La Pêche
Roxanne Isabelle	enseignante immeuble La Pêche; représentante 2e cycle

Messieurs :

Marc-Antoine Tanguay	enseignant immeuble Ste-Cécile; représentant 1 ^{er} cycle
----------------------	--

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Jocelyn Bourdon	directeur
Kim Côté	directrice-adjointe

Absences :

Nathalie Sarrazin	enseignante immeuble La Pêche; représentante 3e cycle
Gabrielle Simard	Membre de la communauté (Mashado)
Pascal Labelle	représentante de l'OPP
Benoît Philippe (en virtuel)	parent immeuble Ste-Cécile

1. Préliminaires

1.1 Ouverture et vérification du quorum

Monsieur Benoit Philippe étant absent, madame Thessa Girard-Bourgoin présidera la rencontre. Le quorum est respecté, on débute la séance à 18:06.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Madame Mélanie Cloutier que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants : 2.3 approbations du fonctionnement du service de garde, 2.4 effets scolaire, 4.1 Varia - Traverse scolaire

Adopté à l'unanimité
CÉ-22-23-#36

1.3 Question du public

Aucun public de présent, on passe au prochain point

1.4 Adoption du procès-verbal du 2 mai

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Labelle que le procès-verbal de la réunion du 2 mai soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité
CÉ-22-23-#37

1.5 Adoption du procès-verbal du 7 février

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mélanie Cloutier que le procès-verbal de la réunion du 7 février soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité
CÉ-22-23-#38

1.6 Suivi au procès-verbal du 2 mai

Monsieur Benoit Philippe a fait les vérifications nécessaires et informe les membres que ce n'était pas le rôle du C.É. d'approuver les profs.

3.3 La direction mentionne que ça ne sera pas inscrit dans la procédure. Une décision sera prise selon les cas.

1.7 Suivi au procès-verbal du 7 février

Présences : Corriger le nom de Marc-André pour Marc-Antoine Tanguay

2.1 ajouter un E au mot *adoptée*

3.2 suivi projet éducatif : Les parents furent consultés grâce à un sondage du CSSPO et la direction a les résultats.

2. Décisions

2.1 Campagne de financement 2023-2024 (Décision-approbation) Art. 94 et 110.4

Il n'y a pas de campagne de financement de prévue pour le moment. Un suivi sera fait en octobre prochain.

2.2 Date de l'AGA 2023-2024 (Décision-approbation) Art. 47

IL EST PROPOSÉ PAR madame Stéphanie Dion que l'AGA ait lieu le 14 septembre à 19 heures.

Adopté à l'unanimité

CÉ-22-23-#39

2.3 Adoption des règles du service de garde

Madame Julie Labelle a envoyé à tous les membres du CÉ, un document du CSSPO avec les règles.

Elle mentionne également qu'il n'y aura pas de service de garde lors des journées pédagogiques en début d'année à cause des travaux de déménagement. Le SDG débutera le 31 août.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Matthews d'accepter le document proposé.

Adopté à l'unanimité

CÉ-22-23-#40

2.4 Effets scolaire

La direction propose l'achat de 195 boîtes de crayons *Stadler*, 780 gommes à effacer et 200 couvertures de présentation, pour un montant maximal de 3 000.00\$ payé avec le budget de fonds à destination spécial.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Roxanne Isabelle d'accepter la proposition de la direction pour l'achat de matériel scolaire pour l'année 2023-2024

Adopté à l'unanimité

CÉ-22-23-#41

3. Information

3.1 Retour sur la politique en lien avec les campagnes de financement

À la suite de la discussion par courriel concernant la levée de fonds avec *Scholastique*, le CSSPO a informé la direction que cette campagne de financement ne respectait pas les politiques et règlements. (Procédure 08-12-40)

Madame Thessa Girard-Bourgoin demande que la politique du CSSPO soit envoyée à tous les membres du CÉ.

Pour les prochaines levées de fonds, l'OPP se réfèrera à la politique du CSSPO.

3.2 Ressources humaines 2023-2024

La direction fait la présentation des classes pour l'année prochaine. N'ayant aucune inscription pour l'année prochaine, la classe caméléon sera fermée.

3.3 Construction Sainte-Cécile et La Pêche

La Pêche : Les rénovations vont bon train

Sainte-Cécile : Les rénovations débuteront le 26 juin

Agrandissement : Il n'y a pas de retard de prévu pour le moment

3.4 Activité parascolaire

Toutes les sorties qui demandaient un autobus furent annulées.

Les élèves de 4e année iront au lac Philippe à vélo et les élèves de 6e année iront à Écho Odyssée transportés par leur parent.

Beaucoup d'organismes sont disponibles. La technicienne en loisirs fera beaucoup d'activités avec les élèves.

Des activités seront organisées l'année prochaine. **Un suivi est demandé au début de l'année prochaine pour les activités parascolaire.**

3.5 Politique de saine alimentation

Rien ne fut changé. La direction n'a reçu aucune demande des membres du personnel.

3.6 Bibliothèque scolaire

Les livres seront distribués dans les classes en attendant une bibliothèque centrale.

3.7 Projet éducatif

L'ensemble du personnel devrait faire un comité afin de proposer des modifications.

Le projet 2017-2022 reste en cours

3.8 Rapport annuel

Le président, Benoit Philippe, produira son rapport et le présentera à l'AGA.

4. Varia

4.1 Traverse piétonnière

Les travaux ont débuté, mais à cause de l'achalandage dû au manque d'autobus, ils sont arrêtés pour le moment.

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parent

Madame Mélanie Cloutier indique qu'elle n'était pas à la dernière rencontre.

5.2 Mot du président

Monsieur Benoit Philippe remercie Thessa d'avoir pris la relève ce soir et remercie tout le CÉ pour son implication et son engagement.

On pensait que ce serait une année normale après COVID, mais finalement tout fut chamboulé. Il souhaite que l'année prochaine soit plus calme.

Félicitations à Kim pour sa promotion et merci à Jocelyn.

5.3 Mot de la direction

Monsieur Jocelyn indique que ce fut un plaisir de travailler avec l'équipe et que le CÉ est entre bonne main avec Kim.

5.4 Mot du personnel

Madame Roxanne Isabelle indique que la fin d'année arrive et qu'ils font des boîtes.

Monsieur Marc-Antoine Tanguay remercie l'OPP pour les levées des fonds et leur bon travail

5.5 Mot de la responsable du service de garde

Le service de garde a dû annuler les trois dernières sorties pédagogiques à cause de la grève des autobus. Pour la dernière journée pédagogique, il y aura des structures gonflables et de la slush.

5.6 Mot des parents

Madame Mélanie Cloutier indique que la fin s'en vient et félicite tout le monde pour leur beau travail.

5.7 Mot de la représentante de l'OPP

Absente

5.8 Mot des membres de la communauté

Absents

5.9 Mot de la représentante EHDAA

Madame Nathalie Sarrazin étant absente, monsieur Jocelyn indique les points discutés.

Il fut mentionné que la gestion des ordinateurs n'est pas pareille dans toutes les classes, ni dans toutes les écoles.

Il y a eu discussion sur l'inclusion des EHDAA dans les activités parascolaires.

6. Prochaine rencontre

6.1 Date et lieu de la prochaine rencontre

Sera déterminé à l'AGA

7. Levée de l'assemblée

La séance prend fin à 20 heures 20.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Matthews que la séance se termine.

Adoptée à l'unanimité

CÉ-22-23-#42

Signatures requises :

Président (Benoit Philippe)

Directeur (Jocelyn Bourdon)

Secrétaire de la réunion (Lucie Brunette)